



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/796

24 mai 2007

FRANÇAIS

Original : ANGLAIS

---

**667ème séance plénière**

PC Journal No 667, point 5 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 796**  
**ADOPTION DE LA STRATÉGIE DE L'OSCE**  
**EN MATIÈRE DE FORMATION POUR LA PÉRIODE 2008-2010**

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision No 627 en date du 29 juillet 2004 concernant la formation à l'OSCE,

Décide d'adopter le document intitulé « OSCE Training Strategy » (SEC.GAL/65/07/Rev.2/Corr.1 du 8 mai 2007) en tant que stratégie de formation visant à renforcer la capacité du Secrétariat, des institutions et des opérations de terrain de l'OSCE à s'acquitter de leurs tâches au cours de la période allant du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2010.

Le Comité consultatif de gestion et finances étudiera les estimations des coûts pour la mise en œuvre de cette stratégie de formation dans le cadre des cycles budgétaires respectifs de l'OSCE.